

« Les moyens sont suffisamment importants à Perpignan »

La maternité est saturée à l'hôpital de Perpignan. L'équipe soignante l'a dénoncé, pour la troisième fois, la semaine dernière en faisant grève jeudi 19 octobre. En septembre, il y a eu 40 % d'accouchements de plus qu'en août, suite à la fermeture de la maternité de la clinique Saint-Pierre. Le directeur de l'hôpital, Vincent Rouvet, répond à leurs inquiétudes pour La Semaine du Roussillon, France Bleu Roussillon et France 3 Pays Catalan. *Marion Paquet*

« Les femmes qui viennent d'accoucher doivent parfois attendre plus de douze heures dans un couloir avant d'avoir une chambre », dit le personnel de la maternité de Perpignan. Ça ne donne pas envie d'accoucher à l'hôpital M. Rouvet.

Vincent Rouvet : Effectivement nous avons constaté une augmentation assez sensible du nombre d'accouchements, mais il faut être prudent avec les chiffres car l'activité à la maternité est très fluctuante d'un jour à l'autre et d'un mois à l'autre. Si on compare avec l'activité de septembre 2016, c'est une augmentation de 9 %. Actuellement on est sur une moyenne de six accouchements par jour donc on est toujours sur une moyenne de 2 000 accouchements par an.

Six accouchements par jour mais vous en refusez beaucoup, 17 au mois de septembre contre deux par mois d'habitude.

Non il n'y a eu que trois accouchements qui ont dû être transférés à la clinique Notre-Dame-d'Espérance et les autres transferts dont on parle ce sont des patientes qui avaient accouché et qui ont été transférées par manque de place d'hospitalisation. Mais le transfert n'a pas eu lieu avant l'accouchement. Jusqu'à récemment il y avait trois maternités sur la ville de Perpignan. La fermeture de la maternité à la clinique Saint-Pierre a donné lieu à un renforcement de la clinique Notre-Dame-d'Espérance, dimensionnée pour accueillir 2 500 accouchements. Entre l'hôpital et la clinique, les moyens sont suffisamment importants sur Perpignan pour prendre en charge tous ces accouchements.

Est-ce que vous avez suffisamment anticipé cette fermeture ? Ça fait deux ans qu'on en parle de cette fusion.

Oui nous avons anticipé. Je rappelle que la nouvelle maternité de l'hôpital de Perpignan a été ouverte en 2013. A l'époque nous faisons 1 600 accouchements par an. Nous avons dû, en cours de chantier déjà, revoir la dimensionnement. Nous l'avions dimensionné à l'époque pour faire 2 000 accouchements. Cette fois on y est. On a renforcé les moyens en terme de sages-femmes dès qu'on a constaté l'augmentation de l'activité et j'attends l'intervention, dans les semaines qui viennent, du réseau régional qui coordonne toutes les maternités de la région pour nous aider à évaluer l'activité et l'organisation de la maternité de Perpignan. Le problème le plus important, selon moi, est que, si nous devons augmenter le nombre d'accouchements il faudra rajouter au moins une salle d'accouchement. Ce qui va poser problème, pour des raisons architecturales. Notre souhait aujourd'hui est d'éviter de dépasser le seuil des 2 000 accouchements et nor-

malement nous devrions l'éviter si, comme prévu, la maternité de Notre-Dame-d'Espérance assure 2 500 accouchements.

Mais en attendant des améliorations est-ce qu'on peut accepter de travailler à flux tendu à la maternité ? De devoir transférer des femmes après leur accouchement, est-ce qu'on peut accepter ça ?

On essaye de l'éviter mais ce n'est pas une situation propre à Perpignan. Il y a beaucoup de grands centres urbains où ça existe.



Retrouver chaque vendredi à 8h 15 sur France Bleu Roussillon, « Face à la presse », une interview en partenariat avec La Semaine du Roussillon et France 3 Pays Catalan. Aréécouter en podcast sur francebleu.fr

Le parking de l'hôpital sera bien payant

Pour stationner à l'hôpital de Perpignan, dans un peu plus d'un an, il faudra payer. Le directeur de l'hôpital de Perpignan, Vincent Rouvet, l'a confirmé vendredi dernier. La première heure et demi sera gratuite puis il faudra s'acquitter de 1 € par heure. La desserte de l'hôpital doit également être renforcée avec les transports en commun de l'agglomération. Le parking de 1 600 places restera en revanche gratuit pour les 3 000 salariés. « Le but ce n'est pas de gagner de l'argent, justifie Vincent Rouvet, mais de réguler le stationnement. Toute l'année, il y a des personnes qui y stationnent sans raison particulière, et l'été il y a des camping-cars qui s'y installent. Plutôt que d'augmenter les places de stationnement nous préférons réserver le foncier pour l'extension des bâtiments ».